



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenu le lundi 9 avril 2018, à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Présences :

Parents :

- Nancy Falardeau
- Bianca Lavoie
- Nathalie Lavoie
- Mélanie Lapointe
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Steve Therrien
- Nancy Turcotte

Personnel professionnel :

- Ali Bouhoutch

Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

Représentantes des élèves :

- Christopher Girard, président
- Arianne Barry-Boivin

Départ à 19 h

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur

Enseignants

- Claudine Brassard
- Julie Dion
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Jocelyne Néron
- Michel Vignola

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Jean-François Giroux à 18 h 32. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 17-18-051

CONSIDÉRANT que monsieur le Directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 9 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Arianne Barry-Boivin, et résolu :



QUE soit adopté l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Déplacement du point 5, représentants des élèves, à la suite du point 3 ;
- Le point 11 devient : Sortie de la classe d'arrimage (approbation) ;
- Ajout du point 11.2.10 : Changement d'horaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 27 février 2018

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par Monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par Christopher Girard et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement 27 février 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Représentants des élèves

4.1. Demi-journée d'activités de fin d'année

Les représentants des élèves déposent un projet d'une demi-journée d'activités qui se tiendrait le jeudi 14 juin en après-midi, soit la dernière journée de classe avant les examens. Cette demi-journée comprendrait un dîner à l'extérieur et pourrait offrir aux jeunes différentes activités sportives extérieures, des jeux gonflables destinés à une clientèle adulte et adolescente, une arène de mousse, une piscine de balles, un circuit modulaire, des matchs élèves enseignants, etc.

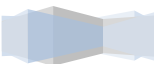
Deux propositions sont apportées :

- Conserver la tenue du 5 km du Plateau le 31 mai et tenir la demi-journée d'activité le 14 juin;
- Annuler la tenue du 5 km du Plateau et tenir la demi-journée d'activité le 14 juin;

CONSIDÉRANT que cette activité permettrait aux élèves et aux membres du personnel de socialiser ensemble;

CONSIDÉRANT que les activités proposées sont variées, gratuites et offertes à tous les élèves sans distinction;

CONSIDÉRANT que le taux d'absence des élèves la journée précédent les examens est élevé;



CONSIDÉRANT que la majorité des enseignants offrent peu de contenu lors de la dernière journée de cours;

CONSIDÉRANT que la direction est en accord pour que les enseignants qui le désirent demeurent en classe pour offrir des récupérations aux élèves qui en ont besoin;

CONSIDÉRANT que, peu importe la décision du conseil, la direction consultera l'équipe enseignante par sondage quant à la tenue ou non de cette demi-journée et la décision finale sera prise en fonction du résultat de ce sondage;

IL EST PROPOSÉ par Madame Chantal Pelletier de procéder au vote.

Pour la tenue de la demi-journée d'activités du 14 juin: 9
Contre la tenue de la demi-journée d'activités du 14 juin: 2
Abstention : 4

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

4.2. Suivi projet Wi-fi

CÉ 17-18-054

Lors de la séance du 19 décembre dernier, le conseil étudiant avait déposé un projet intitulé « Vivre en 2018 » dans lequel l'on demandait de conserver les bornes Wi-fi installées pour le Rendez-vous québécois de Secondaire en spectacle.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire assumera l'entièreté des coûts liés à ce projet;

CONSIDÉRANT que la direction s'engage à offrir un programme de sensibilisation aux jeunes de l'école quant aux conséquences de l'utilisation excessive des appareils électroniques et des risques associés à l'usage des réseaux sociaux ;

CONSIDÉRANT que les bornes sont situées au rez-de-chaussée, limitant ainsi les endroits où l'accès au Wi-fi est possible;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Pelletier de procéder au vote.

Pour le projet de bornes Wi-fi : 10
Contre le projet de bornes Wi-fi: 4
Abstention : 1

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.



4.3. Suivi journée thématique tenue civile

Lors de la séance du 27 février dernier, les représentants des élèves avaient fait une demande pour que les journées thématiques « Chandails à l'effigie des journées sportives » soient modifiées en « journée civile ». La principale raison de cette demande est que certains élèves ne font partie d'aucune équipe, ne pouvant ainsi y participer.

CONSIDÉRANT que le nombre de journées thématiques offertes en cours d'année est déjà important ;

CONSIDÉRANT que l'une des raisons pour lesquelles l'uniforme a été implanté est de réduire les différences entre les élèves et par ailleurs réduire les risques d'intimidation ;

CONSIDÉRANT que d'autres moyens que le port de vêtements civils peuvent être utilisés pour se définir ;

CONSIDÉRANT que, outre le besoin de définir sa personnalité, la tenue d'une journée civile n'apporte aucun point positif apparent ;

CONSIDÉRANT que des journées dites « civiles » entraînent davantage de gestion de la part des membres du personnel puisque certains élèves ne respectent alors pas le code vestimentaire ;

CONSIDÉRANT qu'une décision définitive doit être prise quant à l'approbation de telles journées, car les demandes reviennent régulièrement au conseil et qu'elles nécessitent des débats prolongés pour en venir à un consensus ;

IL EST PROPOSÉ par Chantale Pelletier de procéder au vote et que la décision finale soit transmise au conseil étudiant par écrit sous forme de lettre.

Pour la proposition de la tenue de journées thématiques civiles : 1

Contre la proposition de la tenue de journées thématiques civiles : 14

Abstention : 0

REJETÉ À LA MAJORITÉ.

5. Suivi au procès-verbal du 27 février 2018

5.1. Point 4.3 : Journée « Porte ton pyj »

Plusieurs élèves participant à cette journée viennent à l'école vêtus en civil prétextant que cette tenue est leur pyjama. L'an prochain, la direction propose que ce soit une journée civile en échange d'un don à « Enfant Soleil ».



5.2. Point 7.4 : Maison Piacente

Quatre fournisseurs ont été approchés pour nous fournir les uniformes scolaires. Deux ont été retenus : Arseno et VOG. La direction présente les deux soumissions. C'est le groupe Arseno qui a été retenu par le comité code de vie de l'école. Des séances d'essayage sont prévus au mois d'avril. Des commandes pourront également être effectuées en ligne. La livraison gratuite se fera à l'école. Des frais sont à prévoir si un parent souhaite recevoir sa commande à sa résidence. Les élèves de la classe MP2-3 s'occuperont de la distribution.

5.3. Point 9.2.3 : Assemblée générale des élèves

Finalement, la direction ne tiendra pas d'assemblée générale des élèves. Une tournée de classe d'une durée d'environ 10 minutes sera faite par la direction. Cette décision a été prise afin d'éviter des changements dans la planification des cours.

6 Normes et modalités (information)

La réunion de ce comité a été annulée en raison de la journée de tempête. Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil d'établissement.

7 Politique d'affichage à l'école (approbation)

CÉ 17-18-055

La direction propose une politique d'encadrement pour l'affichage dans l'école (annexe). Cette politique est divisée en deux volets : campagne de financement et spectacles et événements. La partie sur les campagnes de financement fait l'objet de débat. Les membres se mettent d'accord pour changer la politique de la façon suivante :

Campagnes de financement

La publicité de campagnes de financement approuvées par le conseil d'établissement qui impliquent l'achat d'un bien, d'un service ou d'un billet de tirage est interdite.

Spectacles et événements

La publicité pour des spectacles ou des événements tenus et organisés par l'école et qui impliquent des élèves, dans le cadre de campagnes de financement ou non, avec ou sans partenaires, peut se faire ailleurs que sur les babillards prévus à cette fin. Elle peut se faire sur le site Internet de l'école, sur la page Facebook de l'école, via l'intercom de l'école, via la télévision de l'école ou sur les murs de l'école. Chaque publicité doit être autorisée par la direction de l'école. La publicité doit être retirée à la fin de la tenue du spectacle ou de l'événement.

Aucune publicité ne peut nommer une marque de commerce.

IL EST PROPOSÉ par Madame Chantal Pelletier de procéder au vote.



Pour la politique d'affichage : 15
Contre la politique d'affichage : 0
Abstention : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8 Politique de voyages et de sorties (approbation)

Une copie de la proposition de politique de voyages et de sorties a été distribuée à tous les membres. La direction invite ceux-ci à en faire une lecture pour la prochaine séance du conseil d'établissement. La section 3.2 intitulée « Critères de sélection » doit être clairement établie. Il faudra déterminer si l'on tient compte ou non des manquements majeurs de l'année précédente lors de la sélection des élèves pour un voyage.

9 Session d'examens de juin (approbation)

CÉ 17-18-056

La direction fait une proposition pour le déroulement de la session d'examens de juin. Elle se tiendrait sur 5 jours, soit du 15 au 21 juin et les examens seraient donnés en avant-midi. La journée réservée aux reprises d'examens est le 22 juin.

CONSIDÉRANT que cette proposition permet aux élèves d'avoir plus temps pour étudier ;

CONSIDÉRANT que cette proposition fait en sorte que les élèves sont moins fatigués que lorsqu'ils ont deux examens dans la même journée ;

CONSIDÉRANT que cette proposition facilite l'organisation de l'horaire des examens ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Chantal Pelletier de procéder au vote.

Pour : 15
Contre : 0
Absention : 0

10 Séances du conseil d'établissement de mai et de juin (approbation)

CÉ 17-18-057

La séance du conseil prévue le 16 mai se tiendra comme convenu. La dernière séance ordinaire se tiendra le lundi 11 juin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



11 Sortie de fin d'année pour la classe d'arrimage (approbation)

Monsieur Jean-François Giroux fait la présentation du projet de sortie scolaire pour la classe d'arrimage. Cette sortie comprend un volet culturel dans lequel l'on retrouve une visite des Petites Franciscaines de Marie à Baie-St-Paul. Le volet récréatif comprend un dîner chez Joe smoked meat, la visite au Bora Parc et une nuitée à l'hôtel. Le total de cette sortie s'élève à 2 215 \$. Aucun financement ni contribution n'est prévu. Les responsables demandent que le financement provienne du budget-école.

CONSIDÉRANT qu'aucune contribution n'est demandée ;

CONSIDÉRANT que le volet récréatif ne fait pas partie des valeurs priorisées lors de sorties scolaires ;

CONSIDÉRANT que le fait d'approuver ce projet peut créer des précédents lors d'éventuelles demandes ;

IL EST PROPOSÉ que les responsables déposent une nouvelle demande dans laquelle une contribution financière et participative y soit ajoutée. La demande sera traitée lors de la prochaine séance du conseil. Il est également demandé que seul le volet culturel soit financé par le budget-école.

REJETÉE À L'UNANIMITÉ.

12 Sujets d'information

12.1 Présidence

Aucun sujet.

12.2 Direction

12.2.1 5 km du Plateau (31 mai)

Ce sujet a été discuté au point 4.1.

12.2.2 Dream Teacher (19 et 20 avril)

La direction invite les membres au spectacle de Dream teacher se tiendra les 19 et 20 avril à 19 h 30 à l'auditorium de l'école.

12.2.3 Concert annuel de l'Harmonie (11 mai)

La direction invite les membres au spectacle annuel de l'harmonie le 11 mai en soirée à l'auditorium.

12.2.4 Défi têtes rasées de LEUCAN (29 mai)

La direction informe les membres que le défi têtes rasées de LEUCAN aura lieu le 29 mai sur l'heure du dîner à l'auditorium.

12.2.5 Collation des grades (13 juin)

La direction informe les membres que la collation des grades se tiendra le mercredi 13 juin dès 15 h 30. Une nouvelle formule sera proposée.



12.2.6 Triomph (15 juin)

La direction informe les membres que l'activité Triomph se tiendra le vendredi 15 juin en après-midi.

12.2.7 Gala de l'excellence (20 juin)

La direction informe les membres que le Gala de l'excellence aura lieu le 20 juin en soirée.

12.2.8 Bal des finissants (16 juin)

La direction rappelle aux membres que le bal des finissants se tiendra le 16 juin.

12.2.9 Projet éducatif

La direction indique aux membres que le projet éducatif sera traité l'an prochain étant donné que le PEVR n'est pas encore finalisé.

12.2.10 Changement d'horaire

La Commission scolaire de Charlevoix a proposé un nouvel aménagement d'horaire cyclique et de cours aux directions d'école. Le but de ce réaménagement est de dégager une demi-journée par cycle de 15 jours pour permettre aux membres du personnel d'avoir plus de temps pour se réunir afin d'effectuer du travail collaboratif. Lors de ces demi-journées, les élèves auraient congé de classe, mais les écoles seraient tenues d'assurer un « service de garde » pour les jeunes qui auront besoin de ce service.

Les directions d'école ont procédé à une consultation auprès de leur personnel respectif. Les réactions sont variables d'une école à l'autre. La direction informe les membres du point de vue de notre équipe-école. Celle-ci souhaite la formation d'un groupe de travail représenté par les personnels de soutien, professionnel et enseignant. Elle souhaite également que ce projet ne soit pas entrepris dès l'an prochain, permettant ainsi une meilleure analyse.

13 Comité de parents

Aucun sujet.

14 Personnel de soutien

Aucun sujet.

15 Personnel professionnel

Aucun sujet.



16 Sujets divers

Aucun sujet.

17 Période de questions du public

Aucun public.

18 Levée de la séance à 21 h 15.

CÉ 17-18-058 Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Madame Julie Dion, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

